

# Location immobilière : locatair.fr souhaite mettre fin aux visites inutiles

La rentrée est là et avec elle des milliers d'étudiants à la recherche d'un logement. Alors que les craintes d'une deuxième vague de Covid-19 demeurent, la plateforme [locatair.fr](https://locatair.fr) propose une solution efficace pour minimiser les interactions sociales.

Le concept est simple : limiter le nombre de visites d'un logement au strict minimum et digitaliser l'intégralité des étapes de la mise en location d'un bien, le tout de façon sécurisée.

## Repenser une méthode dépassée

Thierry, co-fondateur de la plateforme locatair, indique :

*"le marché de la location immobilière entre particuliers est à la traîne. Alors que la location saisonnière a été révolutionnée ces dernières années, le processus de mise en location pour une moyenne ou longue durée n'a quasiment pas évolué depuis l'apparition des portails d'annonces numériques il y a près de 20 ans."*

Si l'apparition des portails web au début des années 2000 a nettement amélioré la vitesse de publication des annonces et la communication entre les acteurs, le processus de recherches et d'officialisation des accords n'a lui quasiment pas évolué. De nombreuses innovations sont pourtant apparues au cours des dernières années (visite virtuelle, signature électronique des contrats), mais à part les agences immobilières qui les intègrent progressivement, la majorité des particuliers restent sur la touche en l'absence de solutions simples et tout-en-un.

L'obsolescence du marché de la location de particulier à particulier engendre de nombreux désagréments : pour les locataires des annonces sans détails ou presque, de nombreuses visites chronophages (parfois même groupées), l'absence de retour à la suite d'une candidature ou encore le partage de documents confidentiels avec des inconnus.

Côté propriétaires le constat est similaire : candidatures incomplètes ou peu sérieuses, organisation de visites infructueuses, risque de dossiers locatifs frauduleux, rédaction hasardeuse du contrat de bail et paiement du dépôt de garantie avec un chèque en bois...

L'objectif de la plateforme ? **Faire profiter les particuliers des dernières innovations pour offrir une nouvelle expérience en standardisant, simplifiant et sécurisant la mise en location d'un logement.**



## **locatair, la location en mode "zéro prise de tête"**

La digitalisation et l'optimisation de toutes les étapes de la mise en location sont au cœur du modèle de locatair, dans le seul but d'améliorer l'expérience de ses utilisateurs.

La plateforme est d'autant plus utile que le contexte sanitaire actuel impose le respect des gestes barrières et la limitation du nombre d'interactions sociales. Or habituellement, louer un bien ou en chercher un suppose de multiplier les visites pour trouver soit le locataire idéal soit son futur chez-soi.

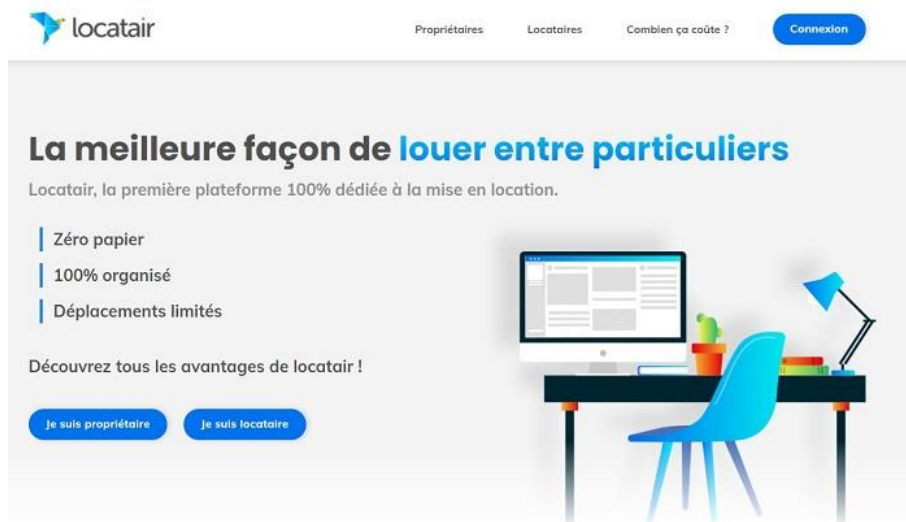
## **Pas une agence ni un portail, une plateforme**

locatair, c'est un peu le Airbnb de la location longue durée de biens entre particuliers : la plateforme intervient comme tiers de confiance afin d'offrir un environnement sécurisé aux deux parties.

Basé sur un modèle saas (software en ligne), locatair propose une solution tout-en-un et met à disposition des particuliers des outils pour réaliser leurs transactions de manière simple et sécurisée.

Agissant en tant que fournisseur de services et non comme mandataire, la plateforme affiche des tarifs extrêmement bas : gratuité totale des services pour les locataires et pour les propriétaires, un prix forfaitaire de 29€ pour les outils de rédaction des contrats, signature électronique et provisionnement sécurisé du dépôt de garantie (le reste étant gratuit).

# Une expertise dans la location longue durée de biens entre particuliers qui fait la différence



locatair est la seule plateforme à avoir intégré toutes les étapes de la mise en location dans un tunnel sécurisé. Les propriétaires et les locataires peuvent ainsi se rencontrer dans les meilleures conditions, uniquement au bon moment, et dans un climat de confiance.

Thierry précise :

"Chaque stade de la location est digitalisé, depuis la création de l'annonce et la gestion des candidatures avec des dossiers locatifs certifiés, jusqu'à la rédaction et la signature électronique du bail."

Ce mix parfait entre simplicité, efficacité et sécurité (juridique mais aussi sanitaire) explique sans doute le succès de la plateforme : à peine lancée, elle a déjà été adoptée par plus de 300 utilisateurs.

## Les avantages pour les propriétaires

Ils restent maîtres de leur logement et gèrent directement toutes les étapes de la mise en location via leur espace client. Ils gardent notamment une totale liberté quant au choix des locataires.

Sur simple inscription (gratuite et sans engagement), ils bénéficient notamment :

- d'une page dédiée à chaque logement (avec photos, vidéos, plans) qui pourra être partagée en un clic ;
- d'un tableau de bord clair de l'ensemble de leurs candidatures avec des dossiers complets et vérifiés par les équipes locatair
- d'outils de mise en location (en option : 29 € TTC) : encaissement sécurisé du dépôt de garantie sur un compte séquestre avant la signature du bail, rédaction et signature électronique des contrats (baux et actes de cautionnement).

## Les avantages pour les locataires

Entièrement gratuite pour les locataires, la plateforme offre une expérience plus tranquillisante et sereine de la recherche d'appartements.

D'abord, les annonces sont claires et détaillées, ce qui simplifie la sélection des logements. Fini le palais qui se transforme en placard à balais lorsqu'on se rend sur place...

Ensuite, parce que l'accent est mis sur la sécurité : les données personnelles sont préservées (le partage des documents ne se fait pas à chaque candidature, seule une synthèse certifiée du dossier est envoyée dans un premier temps), et le dépôt de garantie est sécurisé jusqu'à la signature du bail.

Enfin, la signature électronique du bail évite tout déplacement inutile.

## A propos de Thierry, co-fondateur



Thierry, 38 ans, est marié et père de deux enfants.

Diplômé de l'école de commerce ESCP, il a mené pendant 13 ans une carrière en finance de marché dans plusieurs pays (Espagne, France, Etats-Unis) avant de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Thierry rencontre Maxime à New-York en 2015 lorsqu'ils travaillent tous les deux pour une banque française.

En juillet 2019, de retour en France, ils se retrouvent par hasard à une réunion d'entrepreneurs à Paris. Tous deux ont un projet différent dans l'immobilier, un domaine qu'ils connaissent bien pour le vivre "de l'intérieur" : ils ont chacun des appartements qu'ils louent et gèrent eux-mêmes.

De discussions en discussions, ils identifient un dysfonctionnement réel dans le marché de la location entre particuliers.

Thierry confirme :

*"En France, il y a un vrai déficit de confiance entre les propriétaires et les locataires. C'est pour cela que la mise en location d'un bien ou la recherche d'un appartement est souvent perçue comme une période stressante, génératrice de frustrations ou de déceptions."*

Thierry et Maxime décident alors d'améliorer significativement l'expérience des deux parties dans le cadre des locations entre particuliers. Pour aller bien plus loin que le service offert par les portails d'annonces traditionnelles, ils s'appuient sur une équation gagnante : l'exploitation des nouvelles technologies, la maîtrise des nouvelles réglementations, et la capacité à répondre aux nouvelles méthodes de recherche d'appartement.

Le concept locatair venait de naître ! Thierry quitte alors son emploi pour lancer la plateforme et se consacrer à 100% à ce projet.

## **Pour en savoir plus**

Site web : <https://locatair.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/locatair/>

## **Contact Presse**

Maxime Tournoux

E-mail : [maxime.tournoux@locatair.fr](mailto:maxime.tournoux@locatair.fr)

Tel : 06 51 22 42 16